

rapporte aussi bien qu'une installation de nouveau bek. Mais il faut qu'un chef de canton soit vraiment maladroit et brutal dans sa cupidité pour obliger les gens confiés à ses soins de lui intenter un procès ; car ce procès est coûteux, le préfet ne destitue pas un agent sans arguments comptants et si l'on doit poursuivre la plainte en cassation par devant le tao-t'ai l'affaire menace de devenir désastreuse. Ordinairement c'est un rival du bek en exercice qui fait les frais de l'action en destitution, espérant lui succéder et continuer à son compte et profit les errements pour lesquels il l'aura fait condamner. Finalement ce sont toujours les volés qui payent pour les voleurs.

En résumé, à regarder les choses de haut, l'administration du Turkestan chinois est faible, négligente, nonchalante plus que tyrannique et oppressive. Le gouvernement chinois applique là, comme partout ailleurs, le principe du moindre effort, il n'aspire point à la perfection, il lui suffit de vivre et de se maintenir au meilleur marché qu'il est possible. Eh bien ! ceci va sembler un paradoxe et n'est pourtant que la vérité stricte : cette nonchalance, cette négligence, cette tiédeur de zèle sont une force pour le gouvernement chinois. Ces qualités s'accordent avec les mœurs du peuple, qui aime les vêtements larges et flottants, qui ne saurait souffrir d'être serré dans des règlements étriqués, ni d'être soumis aux mille petites contraintes qu'imposent les législations désireuses de faire le bonheur des gens malgré eux. Les mandarins se disent qu'ils ont d'autant moins de chance de heurter le sentiment populaire qu'ils s'occupent de moins de choses, que quoi qu'on fasse on est sûr de mécontenter quelqu'un, que l'abstention est le meilleur remède contre la critique. Les abus qui dérivent inévitablement de cette insuffisance de règlements et de contrôle ne sont point faits pour indigner un peuple habitué depuis de longs siècles à s'y résigner. Aussi bien, malgré les exactions et les malversations des fonctionnaires, on paye en Turkestan beaucoup moins d'impôts qu'en France en comparaison de la richesse générale¹. L'impôt foncier est le

1. A Tchertchen 1 franc par habitant plus une somme égale pour l'adminis-